

**Présents :**

- Mmes Bellerophon, Chazal, Gérome-Grimfeld, Guillot, Jalkh, Lourdault, Morges et M. Laurent, parents élus représentants PEEP
- M. Boëdec, maire de Cormeilles en Parisis ; M. Kecheroud, adjoint Education Jeunesse
- M. David, Responsable Education, Mme Patillon responsable périscolaire sur MB, M. Haussois, responsable
- Mmes Andreucci, Besse, Caussin, Cordonny, Faugère, Ferré, Gaubert, Josien, Lacombe, Mérola, Picard, Riant, M. Boudy et Traymany, membres de l'équipe enseignante
- Mme Cheriguene, poste UPE2A

**Excusés :** M. Le Texier, DDEN. Parents : Mmes Bouzalmata, Cointement, Mottier, Rebufa, Robbe, Swain

**1) La rentrée scolaire**

➤ **Les effectifs, la répartition**

359 élèves sont inscrits à MB1, répartis sur 14 classes : CP/**27**, CE1/**27**, CE2/**26**, CM1/**25 ou 24**, CM2/**25 ou 24**.

2 radiations depuis la rentrée, 2 autres sont prévues en décembre.

2 élèves MDPH en PPS ; pas d'AVS nommée pour le moment (PB de recrutement à l'Inspection) La directrice fait un appel à candidature : toute personne intéressée, avec le BAC ou un CAP Petite Enfance peut postuler.

➤ **L'équipe éducative**

Un nouvel inspecteur a été nommé cette année : M. Le Breton remplace Mme Caylat.

L'équipe enseignante accueille 2 nouvelles enseignantes titulaires, Mmes Besse et Gaubert.

M. Traymany complète le mi-temps de Mme Demeyere au CE2.

Mme Cordonny et M. Ricco sont en alternance sur un CM1.

Le réseau d'aide (RASED) : une psychologue scolaire, Mme Lafrance.

Mme Cheriguene occupe le poste UPE2A pour les élèves non francophones.

Mme AGUAZIA, infirmière scolaire est sur le secteur Nord.

➤ **Les élections et les fédérations**

Cette année, le vote s'est effectué uniquement par correspondance. Cette décision a été prise en concertation avec les représentants de parents d'élèves.

Une seule liste s'est présentée, liste PEEP élue avec 45.20 % de participation. 14 parents ont donc été élus. Nous remercions vivement ces parents pour leur investissement.

A la rentrée prochaine, les représentants élus passeront dans les classes lors des réunions d'information afin d'expliquer leur rôle et d'avoir plus de visibilité auprès des parents.

➤ **Révision du règlement intérieur :**

Le règlement est donné en lecture. Aucune modification n'est apportée au règlement.

En accord avec les membres du conseil, nous procédons de la même manière que l'an dernier : le règlement et la charte de la Laïcité seront en ligne sur le site de l'école.

La charte « élève » des usages numériques à l'école sera elle, remise aux élèves, pour être signée.

Nous demandons aux familles de lire ces différents documents et de prendre le temps d'évoquer avec leur enfant les points qui les concernent directement dans leur vie d'élève.

➤ **La coopérative :**

La participation familiale se monte cette année à 4797 €. Nous remercions les parents pour leur don qui permet d'améliorer le quotidien des classes.

La somme de 787.50 € est prélevée pour payer l'adhésion à l'OCCE ( 93.75 € pour l'assurance de l'école).

Chaque classe reçoit une somme (au prorata du nombre d'élèves) afin de financer des achats tels que le renouvellement de livres de BCD, des fournitures pour travaux manuels,...

La Coopérative d'école est alimentée principalement par la vente des photos et le bénéfice de la fête d'école. (Pour info, le bénéfice de la kermesse du mois de juin est de 4 595.85 €)

Nous commençons l'année scolaire avec 13 468.57 €.

La coopérative sert au financement des sorties, des classes découverte, au financement de projets et de spectacles, à l'achat de nouveaux livres de bibliothèque, de séries de livres de classe, de matériel de sport, ...

## **2) Vie scolaire**

### ➤ **Le projet d'école**

Durant l'année scolaire 2018/2019, l'équipe enseignante a retravaillé sur le projet de l'école. Le projet d'école présenté l'an dernier est validé pour trois ans, nous le poursuivons en actualisant certaines actions.

Nous rappelons les axes importants choisis : numération et lecture (fluence/implicite)

### ➤ **Les sorties et projets éducatifs**

**Sport :** natation du CE1 au CM2 : 10 séances, mini-tennis pour les CP : 10 séances, rugby pour les CM2 : 10 séances.

**Initiation aux échecs.** Projet qui vient de commencer en lien avec la fédération d'échec sous forme de 10 séances en classe et un tournoi final.

**Projet classe découverte :** Pour les classes de CM2, les plages du Débarquement ; pour 2 classes de CM1, le Moyen-Age à Provins.

**Sorties et activités :** CP : l'Odyssée verte à Rambouillet et le Musée en Herbe

CE1 : les Arts dans le Temps avec 4 sorties : l'Opéra, Beaubourg, la Cité de l'Architecture, le Musée Rodin et Branly.

CE2 : La Préhistoire à Samara et l'Antiquité à Guiry.

CM1 : Le Cité des Sciences pour les 4 CM1. Le Louvre et le Palais de la Découverte pour les CM1 a et b. Guiry et La Roche-sur-Yon pour les CM1 c et d.

Projet scrabble pour le CM1 c et le CM2c.

CM2 : Les Invalides

**Théâtre:** 1 ou 2 spectacles pour chaque classe

**Intervention de la société** Azur dans le cadre de **l'Éducation à l'environnement** pour certaines classes.

Participation active aux expositions à Lamazière et aux Musées réunis.

Animations culturelles à la Médiathèque quand la reprise de groupes-classes sera actée.

### ➤ **La subvention mairie**

Tous les projets pédagogiques sont financés par l'école et par les parents. Comme chaque année, la Mairie soutient les projets. Notre demande de subvention se monte à 3 500 € pour les classes découverte et à 7088€ projets de classe.

M. Khecheroud nous annonce l'octroi de la subvention : 4 551€. L'équipe enseignante remercie la municipalité pour cette aide qui permet de réaliser les projets de classe.

### ➤ **Les évaluations CP/CE1/CE2**

Des évaluations diagnostiques nationales ont eu lieu en classe de CP et CE1, des évaluations diagnostiques départementales en CE2. L'objectif est de permettre aux enseignants de mieux répondre aux besoins des élèves La remédiation peut-être selon le niveau de difficulté une différenciation au sein de la classe, une aide personnalisée, un signalement au RASED...

Les résultats sont explicités en entretiens individuels pour les enfants qui ont besoin d'aide.

### ➤ **Le Livret Scolaire Numérique(LSU)**

Cette année, le LSU sera semestriel, remis 3<sup>ème</sup> semaine de janvier et fin juin. Classe CP b et CE1 a,

avec bilan de mi-parcours en plus.

N'ayant pas assez de visibilité sur la consultation en ligne, le LSU sera donc remis format papier.

### ➤ **Les activités pédagogiques complémentaires**

36 heures consacrées à l'APC, compétences travaillées : la lecture et la compréhension. Cette aide, soumise à l'autorisation des parents, s'effectue sur l'école le midi avant ou après le déjeuner, par petits groupes ; elle peut concerner un groupe ou toute la classe, par période sur proposition des enseignants.

### ➤ **Le RASED (réseau d'aide spécialisée aux enfants en difficulté)**

Présentation du réseau : Mme Lafrance, psychologue scolaire : 01 34 50 03 58

Cette année, 3 sur 5 postes E ont été pourvus. M. Le Breton, notre inspecteur, répartit donc les enseignants en fonction des besoins et des priorités qui sont déterminés au regard des résultats aux évaluations et du nombre d'enfants concernés. L'action est massée sur des écoles.

En ce début d'année, seule Mme Lafrance, psychologue scolaire intervient sur notre école. Les enseignants ont déjà eu une concertation avec elle pour signaler des enfants, déterminer les besoins, le suivi, les actions menées.

### ➤ **Le médecin et infirmière scolaires**

Nous n'avons toujours pas de médecin scolaire. Le docteur Hofmann qui est notre référent, est à Herblay. Rendez-vous possible auprès du secrétariat au 01 34 40 49 59.

L'infirmière scolaire, Mme Aghazia fait passer les visites médicales aux CE2 et intervient dans les classes sur des sujets précis : le harcèlement, l'hygiène, le sommeil, la dentition, sur demande des enseignants.

### ➤ **Le poste UPE2A (Unité Pédagogique pour Élèves Allophones Arrivants)**

Année 2018/2019, rappel : Le groupe scolaire Maurice Berteaux avait été choisi par l'Inspectrice, Mme Caylat comme école d'accueil pour les élèves allophones arrivant sur le secteur nord de Cormeilles (MB, Jules Ferry et NI). Ils devaient être au préalable évalués par l'enseignante spécialisée sur leur école de secteur puis proposition était faite aux parents de scolariser leur enfant sur MB afin de bénéficier de l'aide spécifique à laquelle ils avaient droit. Nous devions pour cela avoir le poste UPE2A à mi-temps sur l'école.

Année scolaire 2019/2020 : Mme Hassina Cheriguene, a été nommée sur le mi-temps UPE2A. Dans un premier temps, elle ne devait s'occuper que des élèves groupés à MB. Puis elle a été « réquisitionnée » pour aller ½ journée à Franconville. Dernièrement, elle gère un groupe à JF et également à AL. De ce fait, la décision prise l'an dernier par l'Inspectrice nous semble obsolète : des groupes se forment sur d'autres écoles, aucun temps supplémentaire n'a été accordé, aucune école référente n'a été choisie sur le secteur Sud, ... La décision de l'Inspecteur est de faire du cas par cas.

Mme Cheriguene informe les membres du conseil sur le démarrage des cours : 2 groupes sont pris à Maurice Berteaux, soit 6 élèves. Ils sont pris au maximum 2 ans après leur arrivée. Elle intervient également à Jules Ferry, à l'Alsace Lorraine et va aider un collègue à Franconville.

### ➤ **Les cours de langues d'origine :**

Cours arabe : les mercredis de 16h à 19h et le nombre d'inscrits est de 17 élèves.

Cours de portugais : « Les cours ont bien démarré. Les enfants sont assidus depuis le début de l'année. Il y a de la motivation et de l'intérêt. C'est très satisfaisant. »

Nombre d'enfants: 20 Horaires 15h-16h30 pour les ce1 ce2 et débutants ; 16h30 -18h cm1 et cm2.

### ➤ **Cantine/CLAE:**

Mme Patillon est la responsable depuis 3 ans : 440 enfants sur le groupe scolaire fréquentent la cantine. Ils sont encadrés par une équipe de 21 animateurs (dont 2 animateurs sont encore à recruter). La modification du mobilier a permis d'augmenter de 12 places l'espace de restauration. Des jeux

variés sont proposés sur le stade. La bibliothèque de MB2 est utilisée ; la salle vidéo de MB1 quand il pleut.

Nous demandons la possibilité d'utiliser l'ancienne bibliothèque municipale. Réponse de la Mairie : il est pour le moment plus facile d'envisager l'utilisation de la salle qui jouxte celle de M. Boudy. La bibliothèque demande trop d'investissement pour être aux normes.

➤ **Etude :**

Cette année, la fréquentation des études a augmenté, 7 groupes certains soir.

### **3°) Les Travaux**

Les travaux demandés pendant les vacances ont été réalisés (déplacement de tableaux, traçages au sol) et nous remercions les services techniques.

Des travaux en attente : les cuvettes des wc, des bancs à réparer, les lits d'appoint à refixer. Fuite des gouttières réparée à la Toussaint.

Communication avec les services techniques : un retour sur les travaux réalisés est à faire à l'école. La Mairie essaie de mettre en place un système qui permettra d'avoir plus de visibilité sur les travaux. M. Kecheroud : Pour améliorer la communication, les directeurs auront prochainement un accès direct par internet à un tableau de suivi des travaux de leur école.

Demandes : baisser 2 urinoirs. Rénover la peinture des murs de la salle des maîtres. Revoir le branchement électrique de cette salle.

Réaménager les toilettes du Clae (actuellement que 2 toilettes et un petit lavabo).

Toilettes : Nous demandons ce qu'il en est du projet de réfection des toilettes, au moins un coup de peinture et boucher les fissures.

La Mairie devait démarrer la réfection des toilettes (par celles de MB2). Malheureusement, la commission de Sécurité oblige une modification du système d'Alarme Incendie (le système doit être commun à MB1 et MB2, ce qui n'était pas le cas jusqu'à présent). Cela fait reporter la réfection des toilettes à une date ultérieure.

### **4°) La sécurité**

**Un exercice d'évacuation incendie** a été réalisé en octobre. Les élèves en étaient informés.

**Un exercice d'évacuation avec la consigne « s'échapper »** aura lieu prochainement.

Demandes dans le cadre du PPMS : film occultant dans le petit bâtiment pour empêcher de voir dans les classes/ « serrure sécurité » à la porte de la cantine/ balayage plus fréquent de l'escalier de secours et du passage.